

## DÉLIBÉRATION N°DL20210141 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 08 NOVEMBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 29/10/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 18h38) ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 18h47) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h43) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (à partir de 18h54) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU (à partir de 20h29) ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (à partir de 18h40) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; M. Romain PIPIER.

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (jusqu'à 18h38).

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD.

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (jusqu'à 18h54).

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 20h29).

M. Raphaël BACCAGLIONI a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY.

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT.

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

**EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN - CESSIION D'UN TERRAIN À SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE**

**M. Jean-Luc DEGRAIX** expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain dans le centre-ville de Saint-Chamond, Saint-Etienne Métropole s'est rapprochée de la Ville afin de faire l'acquisition d'un terrain communal sis Grande Rue, sur le quartier de Saint-Julien. Ce terrain était occupé auparavant par l'entreprise FAURE. Les bâtiments ont été démolis et les terres dépolluées permettant d'y accueillir une activité artisanale ou industrielle.

Le terrain accueillerait une chaufferie bois ainsi qu'une aire de retournement pour assurer la rotation des camions de livraison. La chaufferie permettra de desservir en chaleur le centre-ville de Saint-Chamond, alimentant 68 bâtiments supplémentaires (bâtiments municipaux, copropriétés et immeubles de Habitat & Métropole) dont 12 bâtiments communaux. Cette chaufferie disposera d'une puissance énergétique de 35 GWh.

La vente porterait sur la parcelle 244 AH 458 et une partie des parcelles 244 AH 457 et 354, pour une superficie totale d'environ 3 218 m<sup>2</sup>.

Un accord a été trouvé entre les parties pour une cession sur la base de 35 € /m<sup>2</sup> HT soit environ 112 630 € HT. Ce montant est conforme à l'estimation des domaines.

Un géomètre-expert délimitera précisément l'emprise du terrain vendu.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la cession du terrain communal cadastré 244 AH 458 – 354 (p) et 457 (p) au profit de Saint-Etienne Métropole, d'environ 3 218 m<sup>2</sup> pour environ 112 630 € HT,
- **décide** de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le



ID : 042-214202079-20211108-DL20210141-DE

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 09/11/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD